

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Etat Civil
Cérémonies commémoratives du 8 mai
Elections européennes
Services techniques
Ces plantes de montagne qui nous font du bien
Recette du mois
Sirène d'alerte
Rénovation énergétique
Compte administratif 2018
Développement durable, transition énergétique, éclairage public
Les Nouvelles du RPI

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madern
Albert Cigagna
Délia Sartor
Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de Mazères-sur-Salat

8 mai 2019

Cérémonie au Monument aux Morts
à 9 h 30



18 mai 2019
de 10 h à 1 h du matin

Fête de la Nature
et
Nuit européenne des Musées
Zone d'activité
Musée du Papier Rizla +



25 mai 2019

à 11 h 30 au Hall Lacroix
Fête des Mères et des Pères



26 mai 2019

Elections européennes
à la proportionnelle
un seul tour



*Certains disent que voter ne sert à rien...
Est-ce que ne pas voter sert à quelque chose ?
Et si on votait tous le 26 mai 2019 pour vérifier !!!
Bureau de vote ouvert de 8 h à 18 h à la Mairie*

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Tout ça pour ça !

La conférence de presse d'Emmanuel Macron du 26 Avril 2019 devait apporter des réponses et permettre une sortie de la crise sociale que vit notre pays. Après des mois du grand débat et sans surprise le Président n'a pas entendu. « je ne fais pas fausse route... » dit-il. Pas question de changer de cap. « Les fondamentaux des 2 premières années du quinquennat doivent être poursuivis et amplifiés ».

Pas d'augmentation de salaires, des pensions et des minimas sociaux. Pas de baisse de TVA pour les produits de première nécessité, pas de rétablissement de l'ISF. Sur la réforme des retraites, c'est la fin du système solidaire par répartition, la mise en place de la retraite par points. Les conséquences seront un allongement des cotisations et une baisse des retraites versées. Ces exemples donnent le sens et marquent l'orientation politique libérale du Président de la République.

Non, Emmanuel Macron n'a pas répondu aux attentes de justice sociale, de démocratie participative qu'ont exprimé les gilets jaunes soutenus dans leurs revendications par une majorité de Français.

Le 26 Mai auront lieu les élections européennes. Vous pourrez vous exprimer et par votre vote exiger une autre politique en France et en Europe qui mette au cœur de notre projet de société l'humain. Les décisions qui sont prises au Parlement Européen ont des conséquences directes sur notre quotidien, sur l'économie, l'emploi, les services publics, l'agriculture, nos conditions de vie et les politiques sociales. En démocratie les élections sont le premier et le plus simple des modes d'action. Le vote est l'acte de citoyenneté par excellence, c'est le moyen de faire vivre la démocratie et de protéger nos libertés. Une démocratie ne peut vivre que si les citoyens s'approprient le processus politique, comme une responsabilité, comme un devoir. Mais c'est aussi un droit qui a été acquis par nos aïeux parfois au prix de leur vie. Cette année le 21 Avril nous venons de fêter seulement le 75^{ème} anniversaire du droit de vote des femmes. À Mazères le sens civique se vérifie à chaque élection par la participation au scrutin. Je vous invite à venir nombreuses et nombreux voter aux élections Européennes à un seul tour le 26 Mai 2019.

L'incendie de la Cathédrale Notre Dame de Paris a été largement commenté.

Notre Dame de Paris n'est pas seulement un lieu de culte mais elle est aussi l'image magnifique du patrimoine de notre pays, de l'humanité.

Sa construction au fil des siècles est une œuvre collective réunissant architectes, ouvriers, artisans, bâtisseurs, pour ciseler un joyau. Elle est le témoin emblématique de longs siècles d'histoire. Cet événement vient rappeler l'importance de protéger notre patrimoine qui constitue une partie de nous-mêmes, en tant que personne comme en tant que peuple et en tant qu'humanité. Je suis depuis toujours un combattant de la justice sociale mais je pense que le social et la culture sont aussi indispensables à la nation et totalement liés.

Je comprends et je partage pleinement l'émotion ressentie par une grande partie de la population et particulièrement par la communauté catholique.

Devant le déferlement gigantesque de dons des grosses fortunes, je comprends la colère de celles et ceux qui ont des difficultés de pouvoir d'achat, qui n'ont pas accès au logement, aux soins, qui ont des difficultés pour manger, pour vivre dignement. Je comprends la colère de celles et ceux qui œuvrent bénévolement pour les plus défavorisés avec des difficultés immenses pour trouver les moyens financiers ou matériels pour boucler leurs budgets. Mais évitons les pièges de s'opposer entre gens du peuple, d'opposer les choses de façon simpliste, soyons mesurés.

Oui il est important de trouver les moyens pour reconstruire Notre Dame.

Mais il y a aussi d'autres priorités, des urgences sociales, humaines. Ce que révèle cet événement en plein cœur de la crise sociale que connaît notre pays c'est que l'argent existe dans notre pays et que plus que jamais il faut aller le chercher pour qu'il serve au bien-être de notre peuple.

Bien à vous,

Le Maire,

Jean-Claude DOUGNAC

ETAT CIVIL

Naissance :

Léa, Lydie ROUGEMAILLE
née le 8 avril 2019 à Muret



ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes auront lieu le :

Dimanche 26 mai 2019

Le bureau de vote situé au rez-de-chaussée de la Mairie sera ouvert de **8 h à 18 h**.

Nous vous rappelons que seules les personnes inscrites au 31 mars 2019 sur les listes électorales pourront voter à ce scrutin.

FETE DU 1^{er} MAI

L'association des inter-Comités d'entreprises du Comminges fêtera le 1^{er} Mai à Mazères à la salle polyvalente.

Des animations, manèges pour enfants, seront à disposition gratuitement.

Le parking devant la salle sera réservé à cet effet du mardi matin au mercredi soir.

Cérémonies commémoratives du 8 Mai

Vous êtes conviés à participer aux cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 qui se dérouleront :

Mercredi 8 mai 2019

9 h 10 Marsoulas

9 h 30 Mazères-sur-Salat

10 h 15 Mane

11 h Salies-du-Salat

11h 30 Cassagne



A l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert par la municipalité de Cassagne.

SERVICES TECHNIQUES

Suite au départ de Mathieu DOMENCH, Jean-Michel SOUGNER a intégré les services techniques de la commune le 1^{er} avril 2019 à temps complet.

Il est secondé dans ses tâches par Didier DUPUY, employé à mi-temps.

D'autre part, la commune accueille pendant quelques mois, un stagiaire, Anthony COUSIN, dans le cadre de sa formation professionnelle à l'institut Henri Dinguirard à Aurignac.

BCM Tennis

LE TRES BON DEBUT DES EQUIPES DU BCMT EN CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis peut être fier de ses différentes équipes. En effet depuis début mars jusqu'à mi-mai, quatre équipes hommes et une équipe femmes défendent les couleurs du BCMT lors du championnat Régional Caisse d'Epargne. L'équipe 2 Hommes en Régional 2 a fini la phase de poule invaincue (5 victoires et 1 Nul) et monte en Régional 1B pour la saison 2020, place maintenant au tableau final avec le 1/8 de Finale le 26 Mai, félicitation à Denis Matile, Jérémy Coutoux, Romain Clarence, Rémi Moussaron, Joseph Nguyen et Emmanuel Ortega. L'équipe 1 Hommes en Régional 1B et l'équipe 4 Hommes en régional 6 sont invaincues à ce jour, quant à l'équipe 3 Hommes en régional 5, elle est toujours en course pour une montée dans la division supérieure. Quant à l'équipe 1 Femmes en

Régional 3, après avoir fait match nul à Lanta contre la favorite de la poule, elle rencontre Launaguet 2.

En 17/18 ans garçons, deux équipes engagées en trophée de la Garonne finissent seconde de poule et joueront le tableau final. Joseph Nguyen, Louis Greil, Thomas Quevreur et Baptiste Juignet composent ces équipes.

Courant mai et juin, plusieurs équipes jeune défendront les couleurs du BCMT lors du Challenge du Cagire.

Quelques dates importantes de la saison : Le tournoi Jeunes Magic Circuit du 17 au 24 août 2019 avec rassemblement du 17 au 18 Août 2019.

Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.

Ces plantes de montagne qui nous font du bien

Zoom sur le Frêne



Appelé l'arbre des centenaires pour ses vertus liées aux maux de l'âge :

- * Antirhumatismal
- * Diurétique
- * Bon pour soulager l'arthrose

Cueillette : Jeunes feuilles

MAZERES ANIMATIONS

L'assemblée générale de Mazerès Animations aura lieu à la mairie le :

Samedi 11 mai à 14 h 45

Ordre du jour :

- bilan moral
- bilan financier
- proposition de dissolution de l'association.

Recette du mois

Gaufres salées aux épinards

Ingrédients pour 4 personnes

- 100 g d'épinards
- 3 oeufs (blancs et jaunes séparés)
- 240 g de lait ribot, de kéfir ou à défaut de crème liquide ou de crème végétale (avoine, coco, riz, soja)
- 180 g de beurre
- 150 g de farine
- 75 g de farine de petit épeautre
- 2 cuil. à café de levure chimique
- 1 cuil. à café de bicarbonate de soude
- 1 cuil. à soupe de sucre de canne
- 75 g de cheddar ou d'emmental, de feta ou de mozzarella râpés

Lanières de jambon ou de pastrami (facultatif)

Huile végétale (idéalement en spray, sinon appliquer au pinceau ou avec un papier absorbant) pour le moule à gaufres

Préparation de la pâte

Monter les blancs en neige bien serrés. Blanchir les épinards (30 secondes à 1 minute) dans une casserole d'eau bouillante, les rafraîchir dans des glaçons et les essorer avec

du papier absorbant.

Mixer au mixeur plongeant ou dans un blender à pleine puissance les épinards ou les herbes avec la moitié du lait ribot ou de la crème pour obtenir un mélange bien liquide et bien vert.

Ajouter à ce mélange les jaunes d'oeufs avec le beurre fondu, le reste de lait ribot ou de crème, puis ajouter les farines, la levure, le bicarbonate de soude, la cuillerée de sucre pour obtenir une pâte bien homogène. Ensuite, délicatement, incorporer les blancs en neige, puis le fromage et le jambon ou le pastrami (en option).

Cuisson des gaufres :

Chauffer le moule à gaufres et mettre la pâte à cuire.

Lorsque les gaufres sont cuites, au fur et à mesure, les conserver dans le four à 160 °C pour les servir chaudes accompagnées d'une belle salade verte.



Sirène d'alerte

Les deux premiers mercredis du mois de mai étant fériés, le prochain essai mensuel aura lieu le **jeudi 2 mai à 12 h 15**.

Nous vous rappelons que le SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) est un ensemble d'outils, dont dépendent les sirènes, qui permet la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités lors d'un événement d'une particulière gravité ou en situation de crise, aux personnes qui sont susceptibles d'en subir les effets.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a organisé son Assemblée Générale le 16 mars dernier.

Après le vote du bilan moral et financier le nouveau bureau a été élu.

- Président : Cédric Bouin
- Vice-Présidente : Mathilde Mounier
- Trésorier : Frédéric Ducasse
- Secrétaire : Paul Fronton
- Membres : Alexis Bodin, Boris Caze-neuve, Alexandra Dedieu, Léo Estaque, Baptiste Fougeron, Florian Feuillerat, Xavier Feuillerat, Alexandre Génolini, Lucas Génolini, Jérémy Iriart, Angelo Rives, Emma Sanchez, Nicolas Serres et Charles Verstraeten.

Rénovation Energétique



Primes « Coup de Pouce » et travaux à 1€

Communiqué de presse

Communication 1^{er} trimestre 2019

Plan Climat – Le Comminges s'engage... et vous ?

Depuis le début de l'année, de nombreuses annonces gouvernementales et offres de travaux pour 1€ émergent et sèment le trouble dans la compréhension des dispositifs d'aides financières à la rénovation. Pas de panique, l'Espace INFO-ÉNERGIE est là pour vous éclairer !

La « prime coup de pouce » est une prime forfaitaire, disponible pour la réalisation de travaux d'isolation ou lors du remplacement d'un ancien système de chauffage (gaz, fioul ou charbon) par une énergie renouvelable. Elle est sans condition de revenu et varie de 2500 à 4000 € pour l'installation d'une énergie renouvelable !

Il s'agit d'un dispositif instauré par l'État pour la période 2018-2020, sur la base du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) qui oblige les vendeurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie.

Des entreprises se sont donc emparées de ce dispositif pour vous proposer des travaux d'isolation et/ou de remplacement de système de chauffage pour 1€, le reste à charge des travaux étant financés par les Certificats d'Économie d'Énergie Coup de Pouce.

Mais attention, pour les raisons suivantes, nous vous invitons à bien étudier ces offres avant de vous engager :

- les offres sont « standardisées », vous n'avez donc pas le choix sur le type d'isolant utilisé ou le type de matériel installé, ni sur leurs performances,
- certaines offres masquent des aides financières que les particuliers peuvent percevoir par ailleurs : ANAH Agilité, prime coup de pouce, crédit d'impôt
- le slogan « travaux à 1€ » est parfois utilisé comme simple élément marketing, soyez vigilants. Par exemple, certaines offres tiennent compte des économies d'énergie supposées après la réalisation des travaux, ce qui implique un reste à charge à payer.
- Par ailleurs, en se précipitant sur ce type d'offres, il est parfois possible de passer à côté d'un gisement d'économie d'énergie important ! C'est pourquoi nous vous conseillons de « temporiser » et de prendre contact avec votre Conseiller INFO-ÉNERGIE au 06 40 33 27 78 pour :
 - Envisager l'ensemble des travaux de rénovation énergétique à effectuer pour maximiser les économies d'énergie
 - Estimer le coût de ces travaux
 - Évaluer l'ensemble des dispositifs d'aides financières disponibles pour votre projet

Pour en savoir plus et discuter de votre projet :

Renseignements auprès de l'Espace Info Energie du Pays Comminges Pyrénées au 06 40 33 27 78 ou infoenergie@commingespynes.fr

Opération soutenue par :



Merci à tous les partenaires de l'opération de rénovation énergétique du Comminges Pyrénées.



La Gratuiterie

MAZERES SUR SALAT

ANCIENNE USINE LA CROIX
FACE A LA MAIRIE

DIMANCHE 5 MAI
10H - 17H



GRANDE BRADERIE A LA GRATUITERIE



**VENEZ RENOUVELER
GRATUITEMENT VOTRE
GARDE ROBE D'ETE**

Jupes, robes, débardeurs, t-shirts, vestes légères, chausures, sandales, etc...
Adulte, enfant, bébé

ATTENTION : Les dépôts ne seront pas acceptés ce jour là

MCS Cyclotourisme

Le beau temps aidant, la saison 2019 en club a repris depuis quelques semaines.

Les habitués de ces sorties dominicales ont eu le plaisir d'y revoir plusieurs revenants. Ainsi ce sont souvent plus de 77% des membres du Club qui se retrouvent sur le parking de la Salle du 1^{er} Mai, l'après-midi pour le moment, bientôt le matin pour des randonnées plus longues mais toujours susceptibles d'être facilement raccourcies.

Cette année, le Bureau a décidé de mettre en place une sortie hebdomadaire supplémentaire, le mercredi après-midi.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire, d'autant plus que 3 participations sont accordées aux futurs nouveaux leur permettant de découvrir le Club et son ambiance et plus généralement le cyclotourisme.

L'USINE THEATRE

Samedi 25 mai à 21 h

Soirée Rock avec Art Music
PAF : 5€

Vendredi 26 mai

L'Usine Théâtre accueille l'école de musique de Salies-du-Salat. Programmation de petits groupes des élèves de l'école tout au long de la journée.



Le MCS Rugby

Echos du MCS

Jeudi 30 mai se déroulera le traditionnel tournoi du Bas-Salat organisé par le MCS Rugby.

Il regroupera les écoles de Rugby (5 à 14 ans) de Montréjeau, Saint-Gaudens, Cazères Fousseret, Montesquieu Volvestre, Rieumes, et du Mazères Cassagne Sports.

De 10 h à 17 h, 500 enfants évolueront sur les installations du stade intercommunal.

Nous vous convions à découvrir l'enthousiasme et les qualités naissantes de cette belle jeunesse.

Buvette et restauration sur place.

La pépinière du MCS révèle, année après année, ses jeunes prometteurs.

Pour l'édition 2018-2019 les juniors Florian Savès et Baptiste Lagerle - les cadets Elian Boue Icart, Stephen Daffis et Norbert Munanoa sont retenus dans les équipes représentant le Comité Départemental Haute-Garonne disputant la compétition Occitanie le 27.04 à Alès et le 04.05 à Toulouse.



Course Cycliste

42^{ème} RONDE DE L'ISARD

la 42^{ème} ronde de l'Isard passera à Mazères

Le vendredi 24 mai 2019
entre 12 h 25 et 12 h 30

Nous vous convions à venir encourager les coureurs dans le respect des règles de sécurité.

Section Fonctionnement

Dépenses 2018		Recettes 2018	
Libellé	Montants en €	Libellé	Montants en €
Charges à caractère général	230 290.45	Produits des services	48 611.34
Charges de personnel	311 528.83	Impôts et taxes	345 223.93
		Dotations et participations	101 285.47
Autres charges de gestion courante	76 547.66	Autres produits de gestion courante	164 034.46
Charges financières	14 513.80	Produits financiers	17.11
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	3 573.21
		Atténuations de charges	26 161.51
Opérations d'ordre entre section		Opérations d'ordre entre section	
Total dépenses de fonctionnement	632 880.74	Total recettes de fonctionnement	688 907.03
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2018			56 026.29
		Excédent de fonctionnement reporté de 2017	234 029.35
Résultat de clôture de fonctionnement 2018			290 055.64

Section Investissement

Dépenses 2018		Recettes 2018	
Libellé	Montants en €	Libellé	Montants en €
Total des opérations d'équipement	640 618.35	Dotations, fonds divers et réserves	47 637.99
Remboursements d'emprunts	39 513.68	Subventions investissements	277 381.71
		Emprunts et dettes assimilées	330 000.00
		Dépôts de cautionnements reçus	1 194.14
Opérations pour compte de tiers	57 681.13	Opérations pour compte de tiers	15 547.96
Opérations d'ordre	8 640.00	Opérations d'ordre	8 640.00
Total dépenses d'investissement	746 453.16	Total recettes d'investissement	680 401.80
Résultat d'investissement de l'exercice 2018	- 66 051.36		
Restes à réaliser	23 458.52	Restes à réaliser	139 263.62
Solde d'investissement reporté 2017	57 354.05		
Total dépenses d'investissement	827 265.73	Total recettes d'investissement	819 665.42
Résultat de clôture d'investissement 2018	- 7 600.31		

Développement durable, transition énergétique, éclairage public à Mazères-sur-Salat !

En partenariat avec le Syndicat Départemental de l'Electricité de la Haute-Garonne, nous avons engagé la rénovation de l'éclairage public.

Les travaux ont été effectués en 3 tranches, sur 3 ans, la dernière sera réalisée en 2019.

Le gain énergétique sur la consommation globale d'éclairage public sera de 65 %. La facture avant rénovation était de 15 015.37 €. L'économie réalisée sera de 11 754 € par an pour 273 points lumineux.

Pour ces travaux, l'investissement est de 192 190.00 € HT, la part communale est de 49 679.40 € remboursée par un emprunt sur 12 ans de 4 968.50 €/an.

Le gain financier pour la commune sur 12 ans (hors emprunt) sera de 87 694.80 €.

Notre démarche s'inscrit dans un objectif d'économie d'énergie. Nous voulons participer à l'effort national engagé dans le cadre de la transition énergétique et le développement durable.

Le Conseil Municipal a engagé plusieurs chantiers :

- Rénovation de l'éclairage public en totalité sur la commune.

- Rénovation des bâtiments publics, isolation, changement de chauffage à l'école primaire, à la mairie, à la salle du 1^{er} mai.

Lancement d'une étude énergétique sur tous les bâtiments publics de la commune.

- Réfection des toits du bâtiment administratif Lacroix de la menuiserie et du boulodrome avec la pose de panneaux photovoltaïques.

Il est nécessaire de poursuivre ces efforts dans le domaine des économies d'énergie avec une étude sur les logements propriétés de la commune.

Données SDEHG

Diagnostic éclairage public

- ◆ Mise en place horloge astronomique
- ◆ Rénovation des lanternes sur mât - avenue de Toulouse
- ◆ Rénovation des lanternes sur poteaux béton restantes
- ◆ Rénovation des lanternes décoratives
- ◆ Suppression des bornes basses

Mesures d'économie d'énergie - Bilan

Mazères-sur-Salat

	Horloges astronomiques	Rénovations 2018	Rénovations restantes	Total
Investissement (€ HT)	1 750 €	137 400 €	53 040 €	192 190 €
Part communale (€ HT)	455 €	35 726 €	13 498.4 €	49 679.4 €
Gain consommation annuelle (€ TTC)	424 €	9 100 €	2 230 €	11 754 €
Annuité emprunt sur 12 ans	45.5 €	3 573 €	1 350 €	4 968.5 €
Gain financier sur 12 ans (hors emprunt)	4 634.8 €	70 700 €	12 360 €	87 694.8 €
Nombre de points lumineux concernés	-	218	55	273

Le Voyage intérieur



COURS 2018/2019

Sophrologie

mardi 18h-19h30

mercredi 9h30-11h

vendredi 12h-13h30



Jeudi 23 mai de 19 à 20 h

Méditation guidée

collective et sonore avec

les Bols chantants

avec Xavier et Christine

15 € réservation 06.61.64.14.97

(Salle de la mairie 1er étage)

places limitées

Vendredi 10 mai à 19h

Conférence Atelier :

"L'Utilisation thérapeutique

des Sons"

avec Damaham

5 €(non adhérents)

sur réservation (voir dépliant)

places limitées

ESPACE ALTERNATIVE SANTE 40 Av des Pyrénées MAZERES SUR SALAT
CONTACT 06.84.93.12.48 voyageinterieur31@gmail.com

Infos et RDV : Fanny Lagrange Sophrologue 06.84.93.12.48

Christine Longueville Réflexologue et Aromatologue

06.61.64.14.97

Vend 10
Mal
2019
19H

CONFERENCE - ATELIER
Animée par Damaham
Sonothérapeute

**UTILISATION
THERAPEUTIQUE
DES SONS**



*Les fréquences sacrées et les
ondes cérébrales.*

Comment préparer notre cerveau à la méditation,
Comment concevoir et choisir ses musiques,
Pourquoi utiliser la fréquence 432 Hz,
Comment le son agit sur nos états d'âmes,
Les bienfaits du son sur le corps.

Places limitées - Sur réservation -
participation 5€ (pour les non-adhérents)

Alternative
santé
Mazères s/salat

40 avenue des Pyrénées
Réservation : christine au 06-61-64-14-97
ou Fanny au 06-84-93-12-48
Info : Jacques au 06.07.63.99.07

ACCOMPAGNER - INFORMER - SOUTENIR

MCS Montagne

Randonnées du mois :

- > samedi 4 mai : Pic de Paumaude. Accès Frechendeck. Départ 7 h. Durée 6 h 45. 16 km. Responsables : A. Bagur 06.70.93.02.41 et B. Cottet 06.11.12.29.00
- > dimanche 5 mai : Hameau des Goutets. Accès Massat (Carol). Départ 9 h. Durée 3 h. Responsables : A. Sanhes 06.10.70.16.37 et J.P. Speziali 06.33.05.54.58
- > mercredi 15 mai : Etang de Cabadas. Accès Aulus. Départ 7 h. Durée 4 h 45. Responsables V. Bonzon 06.82.23.14.31 et Y. Cazes 06.14.78.14.00

- > samedi 18 mai : Etang de Carau. Accès Riete. Départ 7 h. Durée 6 h 30. Responsables A. Bagur 06.70.93.02.41 et N. Sirgue 05.61.88.72.03
- > dimanche 19 mai : Cirque d'Anglade. Accès Salau. Durée 4 h. Responsables C. Arauz 06.82.06.77.30 et I. Barthes 06.14.27.70.61
- > mercredi 29 mai : Mont Aspet. Accès cimetièrre canadien. Départ 7 h. Durée 4 h 45. Responsables A. Sanhes 06.10.70.16.37 et R. Calwayrac 06.78.19.03.07

Boxing Club du Salat

7^{ème} Challenge de la ville de Mazères-sur-Salat

**Samedi 13 avril 2019 de 12 h à 17 h
à la salle du 1er mai**

Samedi 13 avril 2019, une soixantaine de boxeurs des clubs de Blagnac Boxing Club, Bagatelle (BTB), Boxing Club Toulousain (BCT), Condom, Racing club Montané Toulouse (RCMT) et de Mazères sur Salat (Boxing Club du Salat) se sont donnés rendez-vous pour une rencontre pugiliste.

Une trentaine d'assauts d'entraînement ont été organisés.

Nos Boxeurs ont pu une nouvelle fois se confronter à des partenaires plus expérimentés et ils nous ont montré une capacité à en découdre, ils sont de plus en plus aguerris et moins fébriles.

Ils ont subi une batterie de tests et surtout ils ont bénéficié de plusieurs créneaux d'entraînement avec des thèmes spécifiques.

Ce type de rencontre nous montre d'année en

année l'attrait pour notre sport en Comminges. Mais aussi la volonté de tous les bénévoles d'œuvrer à ce que nos jeunes puissent le plus souvent possible montrer leur capacité face à d'autres enfants issus des autres clubs. Et enfin ils peuvent prouver à leur famille présente ce dont ils sont capables (Beaucoup de parents qui ont fait le déplacement ont pu assister à des assauts de qualité).

Nos handi-boxeurs de l'Ime Henri Dinguirard d'Aurignac ont croisé les gants avec des boxeurs confirmés et ce fut pour eux très bénéfique sur le plan de la reconnaissance de leur travail et nous allons essayer au maximum de les inclure dans notre cursus compétitif.

Nous remercions la présence de l'équipe municipale qui était présente avec M. le Maire qui a fait le déplacement avec son adjoint.

Ils ont pu récompenser les clubs :

Troisième place : le Club de Condom ;

Seconde place : le Boxing Club de Blagnac ;

1^{ère} place : Le Boxing Club Toulouse Bagatelle.

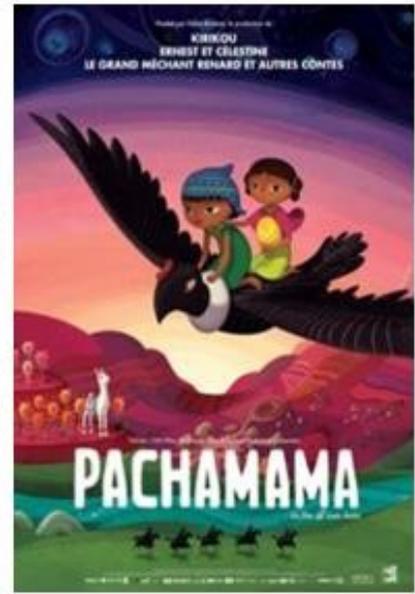
Tous les enfants sont repartis avec une médaille distribuée par M. le Maire et son Adjoint.



Les Nouvelles du RPM

UN GRAND MERCI

Grâce à vous tous : parents, amis, famille, habitants de Mazères-sur-Salat et d'ailleurs, personnel de mairie...notre collecte participative « la trousse à projets » a eu un véritable succès. Les 2000€ ont été récoltés. Les enfants, les enseignantes et les AVS vous remercient du fond du cœur.



Nous sommes allés voir le film PACHAMAMA. Au temps du peuple des Incas, deux enfants Tépulpai et Naira essayent de récupérer la Huaca de leur village. C'est une statuette qui les protège. Elle a été volée par le grand intendant du Grand Incas qui venait prélever les récoltes du village. Le peuple Incas vivait en harmonie avec la nature et remerciait la Pachamama (déesse de la terre) de leur permettre de se nourrir. Mais à l'arrivée des conquistadors tout se complique. Ils pillent et brûlent la cité des Incas et le village des enfants. Tepulpai parvient à sauver son village grâce à 3 graines (blé, maïs et quinoa) qu'il trouve dans la huaca.

ON AVAIT DIT QU'ON NE SE TOUCHAIT PAS

Deux acrobates n'ont pas le droit de se toucher pour faire leurs figures. S'ils se touchent, ils doivent tout recommencer. Mais à la fin ils s'aperçoivent que rien ne se passe s'ils se touchent et ils en sont même contents. Ils se font des calins.



Le message des déportés pour la Journée nationale du Souvenir du 28 avril 2019

La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (FNDIR), la Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis, l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF) ont signé ensemble ce message pour le Journée nationale du Souvenir du 28 avril 2019.

« La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation instaurée par la loi du 14 avril 1954 est l'occasion d'évoquer la mémoire de tous ceux, femmes, hommes et enfants, envoyés par milliers, pendant la Seconde Guerre mondiale, dans des camps de concentration ou d'extermination nazis qui ont souillé et durablement meurtri les peuples et les territoires occupés d'Europe.

Nous renouvelons notre hommage au courage dont ont fait preuve les déportés, en particulier ceux qui, face aux souffrances de l'épuisement physique auxquelles ils étaient confrontés et à la menace permanente de la torture et de la mort, n'ont pas renoncé à l'espoir et ont su rester des êtres humains. Ils ont ainsi eu, dans ces difficultés extrêmes, la volonté de poursuivre, dans l'union et la solidarité, la lutte clandestine contre l'idéologie et les objectifs de guerre de l'ennemi.

Les déportés, derniers rescapés de l'horreur indicible de la barbarie nazie, expriment leur légitime inquiétude à l'égard

d'une Europe aujourd'hui divisée, traversée et habitée par la résurgence de mouvements nationalistes.

L'Europe dont la vocation est de garantir la paix et la prospérité des pays qui la composent doit être celle de la Mémoire de millions d'êtres humains sacrifiés par une idéologie perverse.

Sauvegarder cette Mémoire, où la souffrance se mêle à l'espérance, doit faire prendre conscience, avant qu'il ne soit trop tard, de l'indispensable solidarité entre les peuples épris de liberté, pour l'emporter sur toutes les formes d'obscurantisme, de fanatisme, de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie.

Le rappel de l'action des déportés dans les camps de la mort doit aller bien au-delà d'une journée symbolique. Il s'agit, pour les générations futures, de poursuivre avec détermination ce combat contre l'égoïsme et la peur.

C'est ainsi que l'hommage aux déportés prendra tout son sens pour construire un avenir de paix, de fraternité et de respect de la dignité humaine ».

Nous leur rendrons hommage à l'occasion de la cérémonie du 8 mai au monument aux morts à 9 h 30. Nous le ferons en faisant vivre le devoir de mémoire et en agissant au quotidien pour que vive les valeurs de la République. Nous poursuivrons le combat pour la la paix, la liberté, le droit à la différence.



Épicerie / Boulangerie du village où en sommes nous ?

Récupérer les locaux et le matériel est la priorité pour faire avancer le projet d'épicerie citoyenne.

Depuis le départ de la Famille Roze en décembre 2017 nous sommes dans une procédure juridique qui dure depuis 18 mois et qui nous empêche de rentrer dans nos locaux.

Ces anciens gérants qui sont partis sans régler leurs dettes de loyer utilisent le tribunal de commerce pour bloquer toute évolution de la situation, la récupération des locaux et du matériel par la commune, la réouverture de l'épicerie - boulangerie. Ils revendiquent la propriété du matériel. Le tribunal demande à la commune de justifier qu'elle est bien propriétaire du matériel qui équipe le magasin. Inventaire réalisé à l'arrivée des Roze, factures, titres de paiement par le Trésor Public rien n'y fait et il faut toujours plus de justificatifs. Ceci donne une image particulière de la justice. La commune est privée de ses droits de propriétaire, les mauvais payeurs eux peuvent partir sans payer leurs dettes, réouvrir un commerce ou une activité ailleurs.

L'audience du 16 avril 2019 a fixé le délibéré qui sera rendu le 23 mai 2019.

La commune se réserve de donner les suites juridiques pour le préjudice subi, l'état des locaux et du matériel. Le projet d'épicerie citoyenne présenté par le groupe de travail au conseil municipal du 12 avril 2019 est lié pour lui donner une suite concrète au résultat du tribunal. Je veux remercier les bénévoles engagés dans ce projet qui ont effectué un travail de grande qualité, très complet et argumenté. Ils nous ont présenté un bon projet.

La disponibilité des locaux est indispensable pour discuter des conditions de mise à disposition, rédiger et proposer une convention à l'association. Il sera nécessaire d'expertiser les locaux et le matériel pour connaître la nature des travaux et les coûts ce qui déterminera les délais pour pouvoir exercer une activité.

Nous vous informerons sur le bulletin de juin des résultats du tribunal et des perspectives.

Le Maire,
Jean-Claude Dougnac

Le projet d'épicerie citoyenne

Le 22 avril, une partie de l'équipe porteuse du projet d'épicerie citoyenne s'est réunie avec le conseil municipal de Mazères .

Après un rappel des faits qui ont conduit ce groupe à penser un projet d'épicerie citoyenne (fermetures successives des épiceries et volonté de produits locaux de qualité,) l'équipe a abordé les différents points qui structuraient l'épicerie:

- Une épicerie citoyenne, structurée sous la forme associative
- Des membres qui participent en donnant un temps limité par mois et une adhésion annuelle
- Une nécessité de 75 adhérents minimum
- Des produits à prix producteur pour les adhérents
- Une épicerie ouverte aussi au non-adhérents sous certaines conditions
- Une boulangerie accolée à l'épicerie
- Un lieu vivant permettant de créer des liens intergénérationnels

- Un lieu de rencontre avec les producteurs locaux, des ateliers cuisine, etc...

- La création d'un véritable réseau de producteurs de notre territoire.

L'équipe a formulé sa demande de mise à disposition gratuite des locaux de l'épicerie au conseil municipal.

Les prochaines réunions de préparation se poursuivront en vue de l'écriture des conventions qui lieront l'association et la mairie, et avec vous tous en assemblée générale lors de la constitution de l'association.

L'équipe de l'épicerie citoyenne remercie les conseillers présents pour leur écoute, et leur enthousiasme face à ce projet et reviendra vers vous au moment de la création de l'association et appels aux adhésions.



MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 Nouveau site internet : www.mazeres-sur-salat.fr Service scolaire : 05.61.97.48.22		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h Fermeture le jeudi matin		
MEDIATHEQUE	Lundi et vendredi 15 h - 18 h - 1er et 3ème samedi du mois 10 h - 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35		
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
ENEDIS	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31		
GRDF	Dépannage gaz : 0 800 473 333		
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers S.C.P. Kiné Sport Santé Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 06.25.10.39.68 (Mazères) 05.61.97.54.27 06.17.24.51.12
PHARMACIES DE GARDE	01.05 Ph. Cazelles 05.05 Ph. Castan 08.05 Ph. Castan 12.05 Ph. Centrale 19.05 Ph. du Salat 26.05 Ph. des 3 Tours 30.05 Ph. des 3 Tours	Martres Boussens Boussens Salies Mazères Aurignac Aurignac	05.61.98.80.13 05.61.90.00.04 05.61.90.00.04 05.61.90.51.24 05.61.97.46.08 05.61.98.90.11 05.61.98.90.11
MEDECINS DE GARDE	Pour joindre un médecin composer le 15 ou le 3966 : <ul style="list-style-type: none"> • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés 		